

A qui s'adresse ce document

Ce document d'information s'adresse aux DDFPT, chefs de travaux, économes, magasiniers en charge du maintien de la base des Produits en stock et de la Cave.

Préconisations

Lors de la mise en service de l'application Euresto dans les établissements d'enseignement, les professeurs sont parfois tentés de piocher sans retenue dans toute la mercuriale. Il est donc nécessaire que le DDFPT ou le chef de travaux rappelle dès le début les limites liées à l'usage des ingrédients.

Lorsque cette précaution n'a pas été prise, et que des abus sont constatés, les personnes chargées du maintien de la base des Produits en stock et de la Cave, essayent de palier le problème en archivant ou en supprimant des ingrédients.

Quels en sont les inconvénients ?

Tout d'abord, il est impossible de supprimer ou d'archiver un ingrédient s'il est utilisé dans une fiche technique. Pour pouvoir archiver un ingrédient contenu dans des fiches techniques (FT), il faut d'abord substituer cet ingrédient par un autre dans toutes les FT (cf. Comment remplacer un ingrédient par un autre dans toutes les Fiches Techniques). Ce n'est qu'à l'issue de cette opération que vous pourrez archiver l'ingrédient remplacé.

Attention l'opération de substitution demande du temps et elle est risquée. Il faut être très prudent dans le choix du coefficient de conversion lors du remplacement d'un produit par un autre, surtout si l'unité n'est pas identique entre les deux produits.

Ce qui est encore plus gênant, c'est qu'à partir du moment où la mercuriale a subi des modifications, il n'est plus possible pour l'établissement d'intégrer automatiquement les Fiches Techniques des nouveaux auteurs intégrés à la base Euresto.

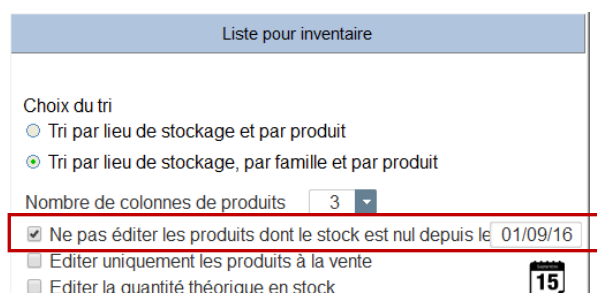
Enfin pour les professeurs qui changent d'établissement, plus question d'exporter ses FT de l'ancien Lycée pour les récupérer dans son Lycée de destination.

Faux prétextes

Les listes d'inventaires regorgent d'ingrédients non utilisés !

C'est un faux problème puisqu'au moment de la génération de la liste d'inventaire, il existe une option qui permet de ne pas éditer les produits dont le stock est nul depuis une date définie par l'utilisateur.

Si pour cette date vous précisez par exemple, la date de début d'année scolaire, vous ne verrez pas apparaître les ingrédients qui n'ont jamais été utilisés.



Liste pour inventaire

Choix du tri

- Tri par lieu de stockage et par produit
- Tri par lieu de stockage, par famille et par produit

Nombre de colonnes de produits

- Ne pas éditer les produits dont le stock est nul depuis le: 01/09/16
- Editer uniquement les produits à la vente
- Editer la quantité théorique en stock

15

Conclusion

Euresto vous préconise de conserver les Produits en stock non vendus et les produits de la Cave (hors sommellerie) tels qu'ils vous ont été livrés.